



## Direction Territoriale Centre Bourgogne

**Syndicat CFDT-VNF  
Section DTCB**

### **Compte-rendu du CTUP (Comité Technique Unique de Proximité) du 7 janvier 2021**

#### **Séance en visio-conférence**

*Celui-ci fait suite au CTUP du 10 décembre 2020 boycotté par les organisations syndicales(OS), convoqué le vendredi 18 décembre sur le même ordre du jour et reporté suite à la demande des OS du fait des congés de la période de Noël.*

Administration: B. Specq, V. Pucelle, K. Simonnot

Expert administration: C.Devallez, D.Perrot, J.A.Guillermin, C.Lecocq, O. Habermeyer, R.Giret

CFDT : P. Blanc, L. Bourgoïn, C. Lafolly, M. Ferreira CGT, FSE, FO

#### **Ordre du jour :**

1. Désignation du secrétaire adjoint

#### **Point pour avis**

2. Approbation des comptes rendus des 12 et 19 décembre 2019

3. Mission sureté (SMAP)

4. Jours de fermeture 2021 (SG)

#### **Point pour information**

5. Travaux de préfiguration du rapprochement des UTI Val de Loire et Loire-Seine (C. Devallez-D. Perrot)

6. Enjeux de modernisation du réseau et renforcement nécessaire de la filière ING (J.A. Guillermin)

7. Instruction RIFSEEP (SG)

8. calendrier social 2021 Document projet sous réserve calendrier national (SG)

9. Questions diverses

---

**1. Désignation du secrétaire adjoint :** La CFDT est désignée comme secrétaire adjoint.

Déclarations : CFDT et CGT

B. Specq répond aux déclarations. Il présente ses vœux aux OS. L'année 2020 était terrible et espère que 2021 soit celle de l'espoir. Ce sera aussi un rendez-vous avec l'histoire avec le projet de réhabilitation de l'usine élévatoire de Briare et il compte sur l'implication des personnels pour enrichir ce projet.

Il indique que les réorganisations découlent de la baisse des effectifs imposée par le siège de VNF. Il précise qu'indépendamment du vote des OS, le vote pour la fusion des UTI Val-de-Loire Loire-Seine se fera lors d'une séance en présentiel. Il souhaite que la méthode **du PPP (Pédagogie, Pragmatisme et Progressivité)** soit appliquée pour cette fusion et les futures à venir. .

**La CFDT** dénonce le manque de confiance envers les personnels de la DTCB et parodie la méthode choisie par le directeur **en Paroles, Paroles, Paroles**. La **CFDT** rappelle qu'un corps est toujours en attente de retour suite à la demande faite. Ce manque de confiance se transforme en défiance.

Il indique avoir conscience de ne pas avoir les effectifs pour la modernisation / automatisation. V. Pucelle complète les propos en précisant avoir un engagement fort du siège (moyens financiers) pour la régénération différente de l'investissement soit 1/3 du budget national du plan de relance de l'établissement. Mais le principal souci sera sur l'ingénierie. Le problème de la régénération des barrages de l'Yonne est le résultat du manque d'investissement des années précédentes/

Le directeur reconnaît que les déclarations sont le reflet du mal être des agents Il demande d'être indulgent et fait son mea-culpa sur les comptes rendus pas à jour.

## 2. Approbation des comptes rendus des 12 et 19 décembre 2019

Vote : la CFDT refuse de prendre part au vote vu l'antériorité des comptes rendus (plus d'un an.)

**Pour** : CGT/FO/FSE

## 3. Mission sureté (SMAP / C.Lecocq)

Cette modification est due au constat de fragilité de cette mission (conseil, sureté) en terme de moyen humain. Cette mission est actuellement sur un poste à 10% au SEMEH.

La réflexion porte sur la volonté de donner plus de moyens au SMAP qui est le mieux placé pour assurer cet enjeu.

Le départ en retraite d'un agent de la mission observatoire permet de modifier l'organisation de la mission sûreté gestion de crise et de la renforcer.

Au lieu de s'appuyer sur un poste à 10% au SEMHE il y aurait un poste à 50% au SMAP.

C Lecoq explique que la DT est en recherche d'efficacité du schémas d'emploi.

Le DT explique qu'il est un piètre manager, que c'est sa volonté de ne pas mettre ces fonctions sous l'égide de la direction.

Il faut une certaine homogénéité inter DT mais la DTCB à sa création était en sous-effectif et il faut tenir compte de la pyramide des âges.

Le nouveau nom du service **SPADES** (Service prévention, accompagnement de la dépense et sureté) été choisi par les agents.

Vote : **Pour** : FO **Contre** : CFDT/ CGT / FSE

## 4. Jours de fermeture 2021

La direction propose le vendredi 14 mai et le vendredi 12 novembre

Vote : **Pour** : CFDT /FO / FSE **Abstention** : CGT

## 5. Travaux de préfiguration du rapprochement des UTI Val de Loire et Loire-Seine (C. Devallez-D. Perrot)

Ce projet de fusion découle de l'audit sur les UTI. Le Directeur regrette le manque de concertation avec les OS locales. Selon la direction ce projet n'impacte que les personnels du siège des UTI actuelles.

L'exploitation et la maintenance spécialisée seront impactées lors de la réorganisation du canal de Briare automatisé et non pas par la réorganisation de la fusion des UTI. Pour le directeur, le choix de Briare comme siège de l'UTI est un rendez-vous avec l'histoire ....

La CFDT dénonce une nouvelle fois ce projet de fusion obsolète, et est toujours opposée à toute forme de réorganisation avant la signature du COP.

La CFDT explique que l'antériorité des audits des UTI et le projet de Fusion est obsolète. De plus la CFDT s'est opposée aux réorganisations des UTI. C'est comme installer la 5G avec un projet de MINITEL La CFDT demande que l'on travaille directement sur le projet de modernisation notamment de ce secteur et que l'on implique directement les futurs métiers et organisation.

Les problèmes Hygiène et Sécurité sont évoqués avec le déplacement du siège de l'UTI à Briare avec l'absence de cantine administrative sur Briare alors que cette possibilité est présente sur Nevers. Les sujets de proximité du management et les conditions de prises de postes sont aussi présents dans les échanges. Le directeur accepte de parler du devenir du site de Nevers (rue des Pâtis, sujet indépendant de VNF) lors d'un prochain CTUP et fera une communication auprès des agents concernés.

## 6. Enjeux de modernisation du réseau et renforcement nécessaire de la filière ING (J.A. Guillermin)

La DTCB est la DT la moins modernisée de l'établissement. 1/3 du budget de modernisation de VNF est alloué à la DTCB, soit 129 M d'euros sur 10 ans. Modernisation = automatisation, régénération des ouvrages, modernisation des barrages de l'Yonne, diminution de la pénibilité ainsi qu'un volet immobilier. Pose de la fibre sur le canal du Loing à définir avec la DIMOA et la DSIN (Béthune)

Un effort particulier sera fait sur la modernisation des barrages de l'Yonne. Un renfort en ingénierie sera nécessaire pour faire aboutir ces projets. La CFDT dénonce le manque de cohérence de ce projet.

Il faut mettre en avant la sécurité des agents dans la priorité des projets, notamment en ce qui concerne la rénovation des barrages. Il faut aussi prendre en considération la remise à niveau et l'intégration des barrages concomitants des écluses télé conduites et l'impact sur les autres populations et organismes. Pour la direction il y a nécessité de créer un poste de programmiste pour établir une programmation de tous ces projets.

La CFDT questionne sur la prise en compte de la fin de concession du canal du Nivernais qui doit intervenir fin 2022 soit demain. La direction envisage plusieurs scénarii en concertation avec les différents services intervenants du siège et du ministère. La CFDT demande que tout soit bien associé.

La CFDT demande un point annuel sur l'avancement des travaux.

## 7. Instruction RIFSEEP (SG)

Cette version remplace celle du 24 février 2020

## 8. calendrier social 2021 Document projet sous réserve calendrier national (SG)

Quelques dates sont modifiées.

## 9. Questions diverses

### CFDT :

- Paiement des agents sur l'UTI Nivernais-Yonne sur le temps de la pause méridienne en 1/4h  
Réponse le 1/4h s'applique en droit privé et non en droit public Toute heure supplémentaire demandée par la hiérarchie (même si c'est du passage de bateau) est due (payée ou récupérée)
- Quel est le devenir du bateau ROMULUS ? pas de réponse
- Demande de tableau de suivi des actions du CTUP = 1 tableau sera transmis aux OS
- Présentation des effectifs /recrutements = un point sera fait au prochain CTUP

Vos élus CTUP CFDT DTCB

**Cfdt:** VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

**VOUS HÉSITEZ ENCORE ?**

**CONTACTEZ-NOUS !**

- Par mail : [cfdt@vnf.fr](mailto:cfdt@vnf.fr)
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : [www.elections-vnf.fr](http://www.elections-vnf.fr)

**Position CFDT au CTUP**  
(Comité Technique Unique de Proximité)

Dijon le 7 janvier 2021



**La CfdT s'étonne de l'ordre du jour.**

En effet, les points non traités lors des CTUP depuis décembre 2019 ne sont pas repris.

**Nous dénonçons** le manque d'assiduité du suivi des comptes rendus CTUP depuis un an, ce qui n'a pas empêché de présenter pour avis des sujets non débattus depuis (audit des UTI et préconisations, suivi de la réorganisation des CMS Nivernais-Yonne, audit écluses Villeneuve sur Yonne, activation des comités de suivis et impact RH, etc.). Qu'en est-il également de celui du mois de septembre 2020 ?

Ces états de fait n'ont pas permis à cette instance de poursuivre son travail et de répondre aux objectifs pour lesquels elle a été créée.

Il est **inconcevable** d'avoir **fait voter** des modifications en instance, alors que ces procès-verbaux les concernant n'ont pas été validés. (Règlement Intérieur, absence de débats sur la maintenance spécialisée (CMS), audit des UTI, absence des diagnostics, absence de retour sur les travaux de Villeneuve-sur-Yonne promis par la direction)

Vous nous présentez un point pour avis (transformation et modification du SMAP) qui **n'a jamais été évoqué** dans une quelconque instance avec les organisations syndicales.

Enfin, le sujet de préfiguration du rapprochement, **fusion**, qui ne dit pas son nom, des UTI Val-de-Loire et Loire-Seine, découlant des audits des UTI, ne nous paraît pas à la **hauteur** des enjeux explicités dans le projet de modernisation de la DTCTB.

Pour rappel, la CfdT a réitéré sa demande au niveau national **du gel des réorganisations** dans l'attente de la signature du COP (Contrat Objectif Performance) et notre **demande locale de CLHSCT** spécifique aux différents problèmes sur les UTI.

L'année 2021 commence sous les plus mauvais auspices au sein de la DTCTB.

Par exemple sur l'UTI Nivernais-Yonne l'heure du passage du midi passe au quart d'heure, est-ce la nouvelle recette du mois DETOX après les fêtes ? Les agents sont prévenus de retenues d'IHS importantes suite à l'année 2020, est-ce l'effet COVID ou les soldes avant l'heure ?

« On est loin de désaltérer l'espoir des agents. »

Nous vous remercions de votre attention.